Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 059-255902942-20261020-2026_16-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITE DU SIVU

DU 20 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril, à dix-sept heures trente, le Comité du SIVU, dûment convoqué, s'est réuni en salle des commissions à la mairie de Lys-lez-Lannoy.

Date de convocation : le 06/10/2026

Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de membres présents : 8
Excusés :

Présents - Monsieur Michel COLIN, Président ; Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Madame Marie-France SEYS, Monsieur Laurent MAIRESSE, Monsieur Emmanuel RICOUART, Monsieur Konrad WALLERAND, Madame Caroline LEGROS, Madame Laurie PETIT, membres du comité.

Absent ayant donné pouvoir :

Excusée :

Secrétaire de séance : Monsieur Emmanuel RICOUART

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

* * *

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 059-255902942-20261020-2026_16-DE

Décision budgétaire (7.1)

DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N° 2

Dans le cadre budgétaire, il convient d'effectuer certaines modifications et rectifications concernant les crédits inscrits au B.P. 2026.

Aussi nous vous prions de bien vouloir autoriser les modifications d'inscriptions ci-après :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

6288	Autres services extérieurs - divers	-300,00 Euros
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	300,00 Euros
		0,00 Euros

Le comité, le 20 octobre 2026
Ouï cet exposé
Adopte les conclusions du rapport
A l'unanimité

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Pour Extrait Certifié Conforme
Michel COLIN
Le Président

Le secrétaire de séance
Emmanuel RICOUART